

NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/1986/49
28 janvier 1986

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante-deuxième session
3 février - 14 mars 1986
Point 24 de l'ordre du jour provisoire

ELECTION D'UN MEMBRE DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES

Note du Secrétaire général

1. Conformément aux résolutions et décision pertinentes du Conseil économique et social (résolution 1334 (XLIV) du 31 mai 1968 et 1983/32 du 27 mai 1983 et décision 1978/21 du 5 mai 1978), la Commission des droits de l'homme a élu, à sa quarantième session en 1984, pour un mandat de trois ans les 26 membres de la Sous-Commission et plusieurs suppléants. Conformément à ces résolutions et décision, la composition de la Sous-Commission est la suivante :

Etats d'Afrique :	7 membres
Etats d'Asie :	5 membres
Etats d'Europe occidentale et autres Etats :	6 membres
Etats d'Amérique latine :	5 membres
Etats d'Europe orientale :	3 membres

2. Dans une lettre du 12 novembre 1985 adressée au Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, M. Marc Bossuyt (Belgique) a annoncé qu'il présentait sa démission.

3. Dans une lettre du 3 janvier 1986 adressée au Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, M. Patrick Dubois (Belgique), suppléant de M. Bossuyt, a annoncé qu'il présentait sa démission.

4. Afin de pourvoir au poste devenu vacant, la Commission sera appelée, à sa présente session, à élire parmi les experts proposés par les Etats d'Europe occidentale et les autres Etats un nouveau membre et, éventuellement, un suppléant qui siégeront à la Sous-Commission jusqu'à expiration du mandat de M. Bossuyt, soit pendant une année.

5. Dans une note verbale qu'il leur a adressée le 14 janvier 1986, le Secrétaire général a invité les gouvernements de ces Etats à désigner avant le 15 février 1986 un candidat au poste vacant à la Sous-Commission et, s'ils le souhaitent, un suppléant, compte tenu de la résolution 1983/32 du Conseil économique et social.

6. Le 28 janvier 1986, le Secrétaire général a reçu du Gouvernement des Pays-Bas la candidature de M. Theo C. van Boven, proposé comme membre de la Sous-Commission, et celle de M. Flinterman, proposé comme suppléant. L'annexe à cette note contient le curriculum vitae de M. van Boven et celui de M. Flinterman, communiqués par le Gouvernement des Pays-Bas.

7. Les propositions de candidatures qui seront encore reçues seront distribuées en tant qu'additifs au présent document.

CURRICULUM VITAE

Cornelis Flinterman
Bemelerweg 72
6226 HB MAASTRICHT

3 novembre 1944
Marié, 2 enfants

1. ETUDES

LL.M., Université de Leyden, Pays-Bas (1969)
LL.M., Université de Virginie, Etats-Unis d'Amérique (1971)
Spécialiste invité, Faculté de droit de Yale, Etats-Unis d'Amérique (1973)
Docteur en droit, Université de Leyden, Pays-Bas (1981)

2. CARRIERE

- Maître de conférences (droit comparé et constitutionnel), Université de Leyden, 1969-1970, 1971-1974, 1976-1978.
- Maître de conférences invité (droit comparé et constitutionnel), Université du Ghana, 1974-1976.
- Assistant de recherche de la Commission ghanéenne de réforme du droit, 1974-1976.
- Ministère des affaires étrangères, Division des affaires juridiques et sociales, La Haye, 1979-1981.
- Professeur de droit (droit constitutionnel et international), Université de Limburg (Pays-Bas), 1982 - actuellement (depuis 1984), doyen de la Faculté de droit.

Theodoor Cornelis van Boven

Né en 1934 à Voorburg (Pays-Bas), marié à Anna Maria Boezaardt, 2 enfants.

Diplômes universitaires

- 1959 Maîtrise de droit, Université de Leyden, Pays-Bas
- 1960 Maîtrise de droit comparé, Université méthodiste du sud, Dallas, Texas, Etats-Unis d'Amérique
- 1967 Docteur en droit, Université de Leyden, Pays-Bas

Activités professionnelles

- 1960-1970 Fonctionnaire au Ministère néerlandais des affaires étrangères, La Haye
- 1967-1977 Professeur de droit (droits de l'homme), Université d'Amsterdam, Pays-Bas
- 1970-1975 Représentant des Pays-Bas à la Commission des droits de l'homme de l'ONU
- 1975-1977 Membre de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités de l'ONU
- 1977-1982 Directeur de la Division des droits de l'homme de l'ONU
- Depuis 1982 Professeur de droit à l'Université de Limburg, Maastricht, Pays-Bas

Autres activités

- Membre du Conseil de l'Institut international des droits de l'homme, Strasbourg, France
- Membre du Conseil d'administration du Fonds international de défense et d'aide pour l'Afrique australe, Londres, Royaume-Uni
- Président du Conseil d'administration de la Fondation européenne des droits de l'homme, Londres, Royaume-Uni
- Membre du Conseil consultatif de l'International Human Rights Law Group, Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique
- Président de la Commission des Eglises pour les affaires internationales du Conseil oecuménique des Eglises, Genève, Suisse
- Président du Conseil consultatif de la section néerlandaise de la Commission internationale de juristes
- Membre du Comité consultatif pour les droits de l'homme du Ministère néerlandais des affaires étrangères

Publications

Livres : International Protection of Religious Liberty, Assen, 1967; People Matter, Views on International Human Rights Policy, Amsterdam, 1982

Nombreux articles sur les droits de l'homme et les questions humanitaires

Distinctions

- 1982 Lauréat du Prix Louise Weiss (Strasbourg, France)
- 1982 Docteur honoris causa de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, Belgique
- 1985 Right Livelihood Honorary Award (Stockholm, Suède)

Novembre 1985
TvB/am